



Compte Rendu du CTL du 22/04/2013

Ce comité technique local s'est tenu le 22 avril 2013 sur le site Monnoyer à partir de 9h30. L'ordre du jour comprenait plusieurs points:

- Adoption des comptes rendus des CTL du 04/10/2012, 6/12/2012 (boycotté) et 9/01/2013 (boycotté) .
 - Présentation BOP 2013/ Exécution BOP 2012.
 - Campagne IR 2013.
 - Registre « santé et sécurité au travail » en version dématérialisée.
 - Présentation du TBVS départemental.
 - Modification des horaires variables du SIE Roubaix Nord, SIP Roubaix Nord, RF de Douai et modification des horaires d'ouverture au public de la trésorerie de Trélon.
 - Service de traitement des chèques (STC).
 - Révision du DUERP.
 - Questions diverses.
-

Une demande en intersyndicale a été formulée afin que ce CTL, assez chargé soit tenu sur 2 jours, aucune réponse officielle de la Direction n'a été apportée à cette requête. Le CTL s'est donc tenu sur la durée prévue (1 jour), avec des points reportés au prochain comité, faute de temps.

Après lecture des liminaires (celle de FO en annexe), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

1) Adoption des comptes rendus des CTL du 04/10/2012, 6/12/2012 (boycotté) et 9/01/2013 (boycotté) :

Les procès verbaux soumis ont été approuvés, FO-DGFIP avait pour sa part boycotté celui du 6/12 et du 09/01 pour signifier son désaccord sur les convocations rapprochées et très tardives, ne laissant aux élus que très peu de temps pour les préparations et l'organisation.

2) Présentation BOP 2013/ exécution du BOP 2012 :

Comme pour les années précédentes, ce budget connaît une importante baisse, une réserve est toujours constituée.

Le BOP 2013 connaît donc une baisse générale et sensible de tous les postes répertoriés. Certaines rubriques sont largement sous dotées au vu de l'exécution budgétaire 2012, notamment aux rubriques relatives à l'affranchissement et aux frais de déplacement :

La direction met l'accent sur la rationalisation des circuits pour l'affranchissement avec la généralisation du tarif écopli, déjà mis en place en 2012, l'exigence de bannir les adresses manuscrites, sources d'erreurs, et le contrôle des envois en recommandé qui feront l'objet désormais, et pour une durée de trois mois, d'un envoi à la DRFiP afin qu'un contrôle puisse s'opérer sur l'opportunité d'envoyer en recommandé avant tout affranchissement à ce tarif. La direction affirme que 30% des envois en recommandé peuvent faire l'objet d'un envoi simple suite aux conclusions de l'audit mené par la Direction. Les « économies » escomptées devraient financer du matériel informatique, qui devient de plus en plus problématique (15% des micro-ordinateurs ont plus de 7 ans de service), ainsi que le système de sauvegarde informatique qui présente également des risques. Les OS ont contesté les coupes budgétaires qui mettent en danger l'outil de travail de centaines de collègues si les économies espérées ne sont pas réalisées, les propos tenus par la direction à ce sujet à l'encontre des OS sont ambitieux mais irréalistes.

Concernant les fluides, une baisse est constatée en 2012. Elle n'est qu'apparente car il n'existe plus aucune visibilité sur la consommation des sites (factures payées directement par le DG). Pour les fournitures : une baisse est constatée 2012 mais les stocks encore importants ont permis d'amortir cette baisse. Qu'en sera-t-il en 2013 ? Concernant les télécoms, le coût de ce poste devrait baisser grâce à la passation d'un nouveau marché, plus avantageux.

Pour les frais de déplacement, l'exécution au 31/12/2012 démontre que le budget initialement alloué a été largement dépassé ; celui de 2013 a été reconduit sur les mêmes bases que le BOP 2012. La direction s'abrite derrière les consignes nationales pour expliquer la baisse parfois assez importante des remboursements et le renforcement des contrôles, notamment sur les frais de repas. Ce poste reste néanmoins déficitaire et les marges de manœuvre apparaissent d'ores et déjà atteintes. Les agents des équipes de renfort sont lourdement impactés par l'application stricte de la réglementation.

Compte tenu des sous dotations en présence, FO a demandé la communication de l'avis rendu par le CFR sur le BOP 2013. Des précisions ont été également demandées sur l'affectation des lauréats de l'examen professionnel B en A : ces derniers sont envoyés à Lyon pour leur formation, ce qui a pour conséquence d'augmenter les frais, dans un contexte de réductions budgétaires des plus contraintes. Quel est le degré de cohérence entre la Direction générale et les directions locales ? Tout semble démontrer qu'il n'existe aucune lisibilité entre les ressources (en baisse constante) et la rationalisation des décisions, notamment en matière de formation, au détriment d'autres préoccupations et besoins de l'ensemble des agents.

Ce point a été soumis au vote, les OS ont voté à l'unanimité contre le budget 2013.

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgip-sd.fr/059/

3) Présentation de la campagne IR 2013 :

Les nouvelles dispositions législatives ont été présentées par la division des particuliers, notamment la simplification en matière de fourniture des pièces justificatives par le redevable et la télé-correction. Le calendrier a été également avancé par rapport aux années précédentes. Les actions habituelles ont par ailleurs été reconduites : campagne de presse, réunion de lancement par la direction de la campagne associant les chefs de SIP, déclinaison des informations aux trésoreries de proximité. Les dispositifs spécifiques traditionnels ont été mis en place: SCOUP pour les courriels, promotion de la télé-déclaration, plateaux téléphoniques pour décharger les secteurs...

Des craintes ont été exprimées, notamment en matière de réception, compte tenu de la situation des effectifs et de la technicité de certaines demandes contenues dans la loi de finances, notamment la notion de « bouquet de travaux », éligible au crédit d'impôt.

Ce point n'est pas soumis au vote des représentants des personnels, il est inscrit à l'ordre du jour du CTL uniquement à titre d'information.

4) Présentation du registre « santé et sécurité au travail » en version dématérialisée.

Un espace dédié a été créé, il est accessible aux agents via l'intranet local : Ulysse 59/les agents/conditions de vie au travail/santé et sécurité.

5) Présentation du TBVS départemental :

Ce point a été reporté à un CTL ultérieur en raison de la mise en place prochaine d'un groupe de travail.

6) Modification des horaires variables:

Les horaires variables du SIE Roubaix Nord, SIP Roubaix Nord, RF de Douai et la modification des horaires d'ouverture du public de la trésorerie de Trélon ont été soumis à l'approbation du comité technique. FO a voté pour les modifications demandées par les agents.

7) Le service de traitement des chèques (STC), point d'information :

Le STC a été créé au 1^{er} avril 2013. Son démarrage effectif a été repoussé à septembre au lieu de juillet pour cause de retard dans la livraison du matériel. Des plans d'installation du matériel et des agents ont été présentés et précisés. Le recrutement se poursuivra lors des CAPL d'affectation au mouvement de septembre.

FO a souhaité avoir des précisions sur le lancement effectif et définitif du STC, car les chèques continuent à être traités dans les anciennes structures qui en ont toujours la charge, malgré les suppressions d'emplois afférentes à la mise en place du STC qui, pour leur part, sont effectives depuis le 1/01/2013.

8) Révision du DUERP :

Des supports dématérialisés ont été adressés aux OS en vue de la préparation de la séance. Ces supports constituent le travail de synthèse entre les DUERP remontées par les différentes unités et les travaux

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drfig59@dgfiip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfiip-sd.fr/059/

menés par les différents groupes de travail auxquels étaient associés les OS. Il en ressort que 604 risques ont été classés en A à l'issue du groupe de travail. 539 actions seront retenues au final. Il a été procédé au regroupement des risques de nature identique. Plusieurs thématiques sont concernées par le classement en risque A : Formation, études, aménagement de voirie, sécurité interne, sécurité externe et transports de fond. La finalité est de proposer des solutions afin d'en diminuer la probabilité de survenance du risque identifié. A la fin de l'intervention, il a été convenu de revenir sur le sujet une fois que le DUERP sera soumis au vote du CHS-CT (Le CHS a pour vocation de financer les actions contenues uniquement dans le projet annuel de performance). Ce dernier n'ayant pas pu se tenir pour cause de boycott.

9) Questions diverses :

Plusieurs questions diverses ont été posées en séance. FO est intervenue sur la demande récurrente d'harmonisation des horaires de fermeture des sites du nord et du sud du département : les centres du sud demandent une homogénéisation des horaires de fermeture à 16h00 au lieu de 16h30 actuellement. La direction a indiqué que des arbitrages sont en cours sur la question, une décision devrait intervenir « prochainement ».

La séance est levée à 18h30.

Les élus FO-DGFIP.

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/